



Strategia Territoriale di Svilupp Economicu, d'Innuvazione è d'Internazionalizzazione

Schéma Régional de Développement Economique,
d'Innovation et d'internationalisation
SRDE2I

Document de cadrage

Fondamentaux de l'économie corse
Ressources Humaines

Les fondamentaux économiques

Cadre d'analyse

- L'économie corse s'appuie sur une série de fondamentaux. Ils permettent à l'appareil productif de bénéficier des moyens nécessaires pour se développer et être compétitif dans une économie ouverte :
 - Les **ressources humaines, la base** sur laquelle les unités économiques s'appuient pour déployer leur production et leurs services ;
 - Les **écosystèmes productifs, filières ou pôles au sein du tissu d'entreprises**, qu'ils soient structurants, en développement ou même en émergence ;
 - Les **marchés qui sont accessibles pour les différents écosystèmes**. Les marchés sont aussi fortement liés aux produits et technologies ;
 - Les **infrastructures publiques et privés** (par exemple transport ou très haut débit) mais aussi l'accès au foncier économique ;
 - Le **financement**, élément clef permettant aux entreprises de se créer, d'investir, se développer et créer des emplois ;
 - Enfin, la **qualité de la gouvernance publique**, l'appui apporté à travers une politique économique simple, adaptée, lisible et crédible.

Ressources humaines

- Niveau, dynamique et mobilisation
- Formation et qualification de la main d'œuvre
- Adaptation des qualification et des emplois
- Qualité de l'emploi
- Mouvement de main d'œuvre (attractivité des métiers et des territoires)

Écosystèmes productifs

- Visibilité, attraction et structuration autour de productions communes
- Attractivité et rayonnement de l'écosystème (y compris au plan géographique)
- Résilience de l'écosystème (diversité et compétitivité des acteurs)
- Réseaux inter et extra-écosystème (partenariat, *coopétition*)

Financement

- Fonds propre
- Investisseurs privés
- Fiscalité
- Aides et dispositifs publics d'incitation

Marchés & Technologies

- Type de marchés (maturité, interne, externe)
- Appropriation de technologies ou de pratique clefs
- Capacité de recherche et d'innovation
- Intégration la R&I dans les produits
- Transversalité et partage hors de l'écosystème

Infrastructures & Foncier

- Infrastructures (transports, services urbains, THD,...)
- Équipements (plateforme logistique, R&D, ...)
- Capacités immobilières (locaux, bureaux, espaces dédiés)
- Capacités foncières (implantation et bâtiments)

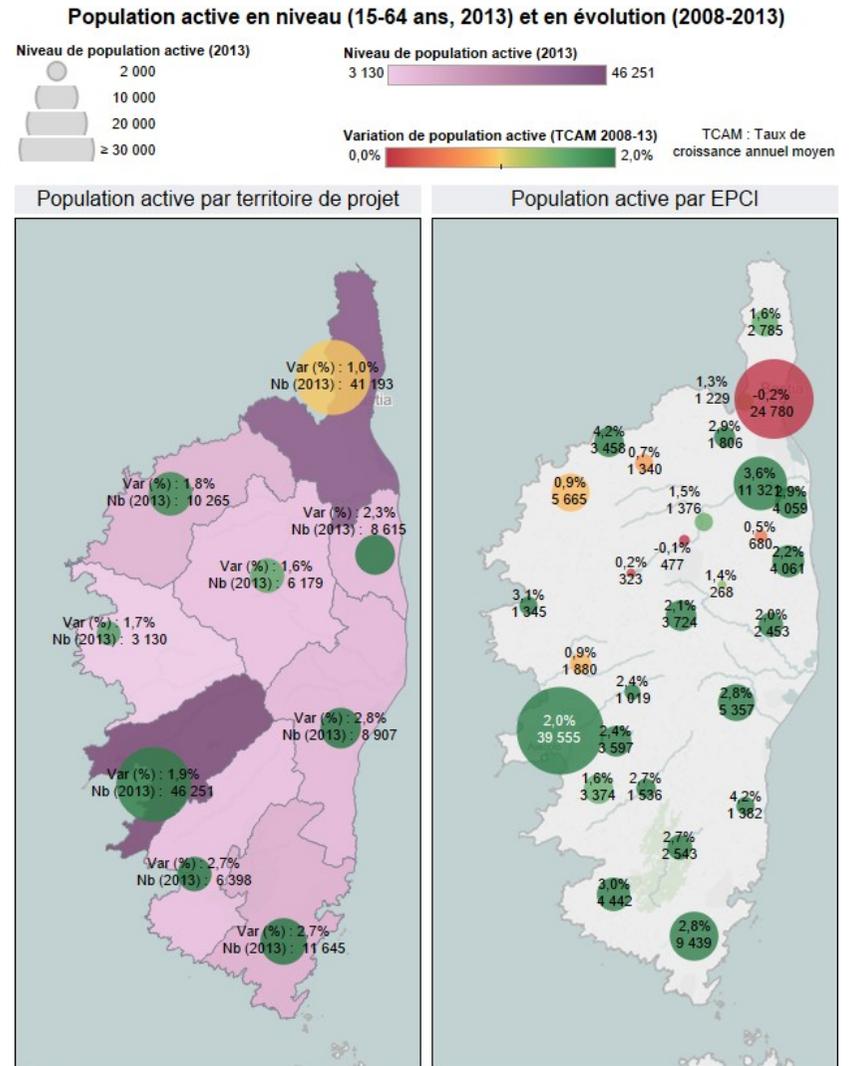
Gouvernance publique

- Soutien politique et institutionnel
- Implication des pouvoirs publics



Une forte croissance de la population active depuis 20 ans

- La population active de la Corse a atteint près de 143 000 personnes en 2013 pour les classes d'âge de 15 à 64 ans. La croissance de la population active a été forte sur les 2 dernières décennies avec une progression annuelle moyenne de 2,5 % entre 1999 et 2008 puis de 1,8 % entre 2008 et 2013.
- Le rythme de croissance du potentiel de main d'œuvre de la Corse est le plus élevé de France depuis le début des années 2000. La progression de la population active a accompagné la croissance économique. Le ralentissement récent illustre la perte de dynamisme.
- La hausse est observée pour la quasi-intégralité des Intercommunalités, avec toutefois une dynamique négative sur la CAB et les EPCI ruraux de la région Centre Corse. Ainsi, la population active est principalement localisée autour des aires urbaines de l'île. Les seules communautés d'agglomération d'Aiacci et de Bastia pèsent la moitié du total en 2013.
- De même, le poids relatif des zones urbaines reste dominant dans la dynamique globale. Ainsi, 3 intercommunalités (CAPA, Marana-Golo et Sud Corse) concentre plus de la moitié de la hausse globale de la population active entre 2008 et 2013.
- On a donc à la fois une tendance à la concentration qui continue sur les zones urbaines mais aussi une participation des territoires ruraux à la dynamique d'ensemble.



Pour aller plus loin

« Forte croissance de la population active dans tous les territoires »
(Insee Corse, Analyse, Juin 2014)

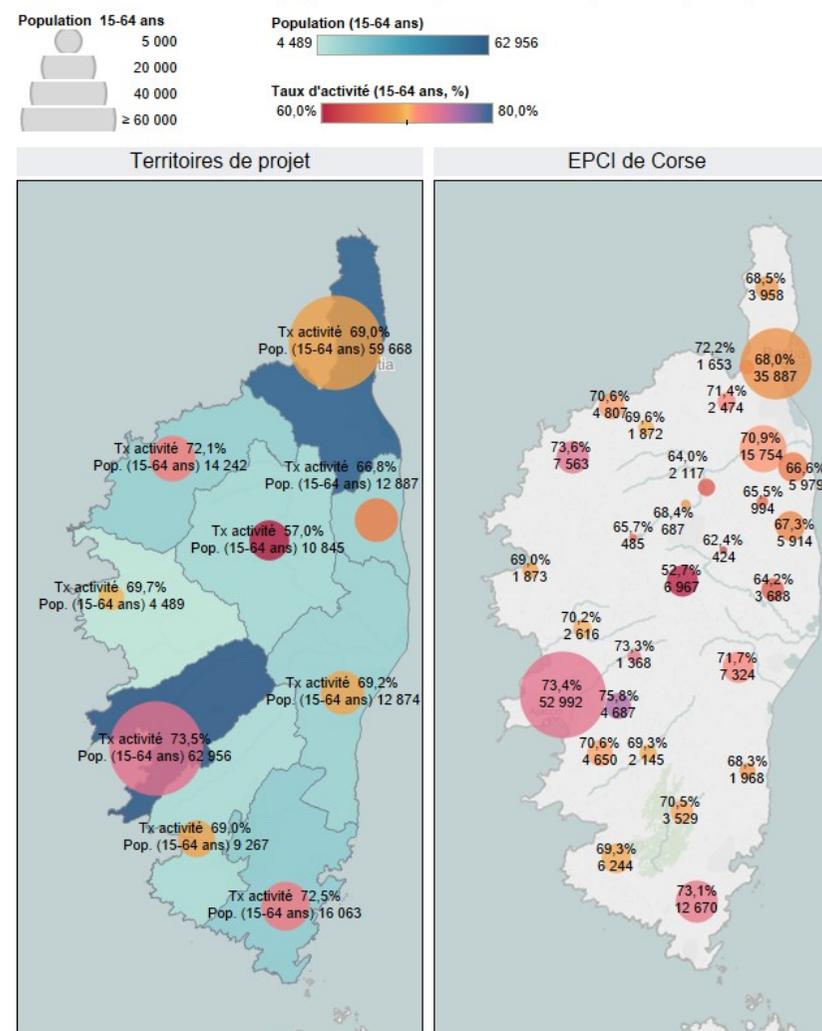
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=6&ref_id=21429



Une participation au marché du travail encore à améliorer

- La progression du nombre d'actifs s'est accompagnée d'une amélioration en termes de participation au marché du travail. Le taux d'activité est ainsi passé entre 1999 et 2013 de 62 à 70 %.
- La hausse est sensible, y compris en fin de période alors même que le ralentissement économique commençait à s'installer.
- Cette hausse a été principalement alimentée par une hausse importante du taux de participation des femmes (65 % en 2013 contre 60 % en 2008) même si l'écart avec celui des hommes (76 %) reste important. Le taux d'activité des plus de 50 ans est celui qui a le plus progressé entre 2008 et 2013 (de 52 à 58 %).
- La Corse reste en deçà des moyenne de France métropolitaine en termes d'inclusion sur le marché du travail (2013 taux d'activité en France : 73 % ; Femmes : 70 % ; Plus de 50 ans : 62 %).
- Sur le territoire de la Corse, les écarts en termes de taux d'activité sont importants. Notamment, les territoires du Centre Corse et de la Castagniccia / Mare à Monti restent nettement en deçà de la moyenne de la Corse.
- Ces réservoirs de main d'œuvre (activité féminine, activité en fin de carrière professionnelle, territoires en retard) constituent des potentiels d'initiative et de croissance non exploités.

Taux d'activité et population en âge de travailler (15-64 ans, 2013)



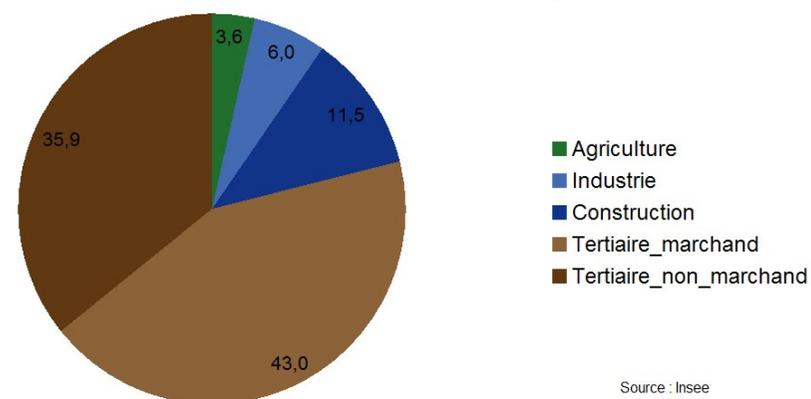
Sources : Insee - Recensements



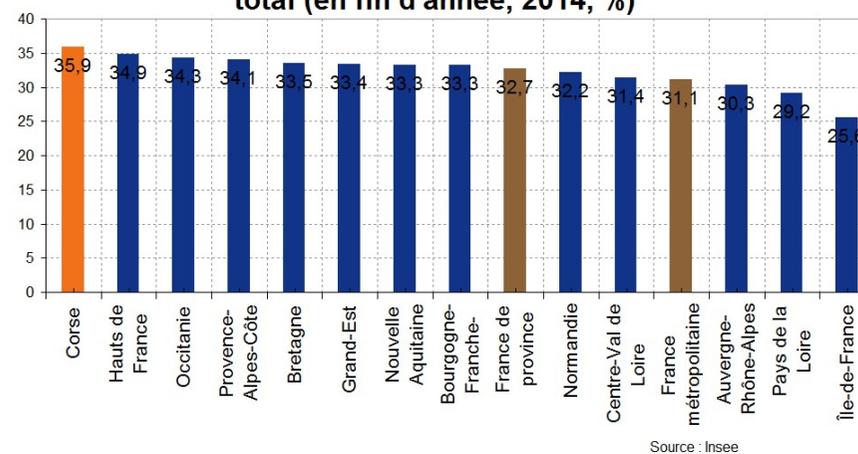
Une progression de l'emploi fortement ralentie

- En prenant l'intégralité de l'emploi, y compris les non salariés et les emplois du secteur public, la Corse comptabilise près de 123 300 postes de travail à la fin 2014, auxquels il faut rajouter près de 16 000 postes saisonniers sur la saison touristique 2014 (estimation).
- A l'inverse des années 2000, l'économie Corse n'a pas pu absorber sur les dernières années la hausse importante de la population active à cause du ralentissement très important des créations d'emploi depuis 2010, notamment dans le secteur privé.
- Le rythme moyen des créations d'emploi salarié est ainsi passé de plus de 2 ½ % par an en moyenne sur la décennie 2000 à +1,1 % en moyenne entre 2010 et 2014. La Corse a même détruit des emplois dans le privé sur les années 2013 et 2014. Au même moment, les créations de poste dans le secteur public se sont fortement tassées (+0,5 % par an en moyenne entre 2010 et 2014).
- A l'opposé, la hausse de l'emploi indépendant s'est confirmée avec +5 % par an en moyenne pour l'emploi non salarié entre 2010 et 2014, contre +3 % au niveau français.
- Au final, les grands équilibres au niveau du marché du travail sont restés quasiment inchangés, avec un poids important du champ non marchand (36 % de l'emploi fin 2014), bien que ce dernier recule en tendance.

Corse - Emploi par grands secteurs (en fin d'année, 2014, %)



Poids du tertiaire non marchand dans l'emploi total (en fin d'année, 2014, %)





Une hausse du chômage malgré les créations d'emploi

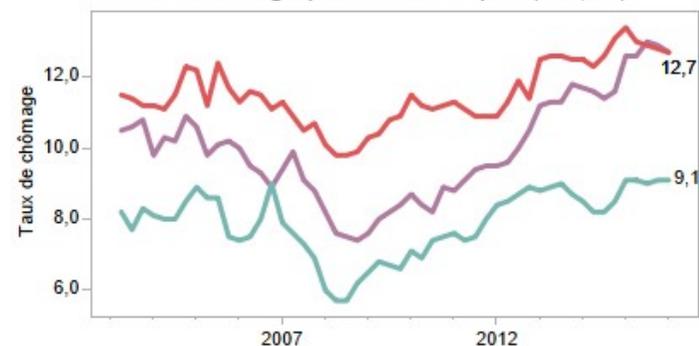
- Si la meilleure participation au marché du travail en Corse est un élément positif, l'ensemble de cette hausse ne s'est pas accompagnée d'une meilleure inclusion dans l'emploi. En effet, une part importante de la progression de la population active est venue alimenter la hausse du chômage.
- Le taux d'emploi n'a pas suivi une dynamique aussi positive que le taux d'activité, ne progressant faiblement entre 2008 et 2013, de 63 % à 65 % (20-64 ans). Il est largement sous la cible de la stratégie 2020 de l'Union Européenne (75 %).
- En conséquence, le taux de chômage reste supérieur à 10 % début 2016, alors qu'il était sous 8 % fin 2008 (cf. page 4). La hausse du chômage a été continue entre 2008 et début 2015 et la situation ne s'est stabilisée qu'à partir de fin 2015.
- La progression du chômage a été particulièrement forte sur les zones d'emploi de Porti-Vecchiu et de Calvi-L'Isula. En revanche, la zone d'emploi de Corti reste le territoire avec le taux de chômage le plus faible, ce qui s'explique aussi par une participation moindre au marché du travail (la plus faible de l'île).
- Les pôles urbains d'Aiacciu et de Bastia ont dès niveaux sensiblement différents, le taux de chômage étant proche de 12 % sur la zone d'emploi de Bastia contre 9 % sur Aiacciu.

Taux de chômage par zone d'emploi (cvs, %)



Source : Insee

Taux de chômage par zone d'emploi (cvs, %)



Source : Insee

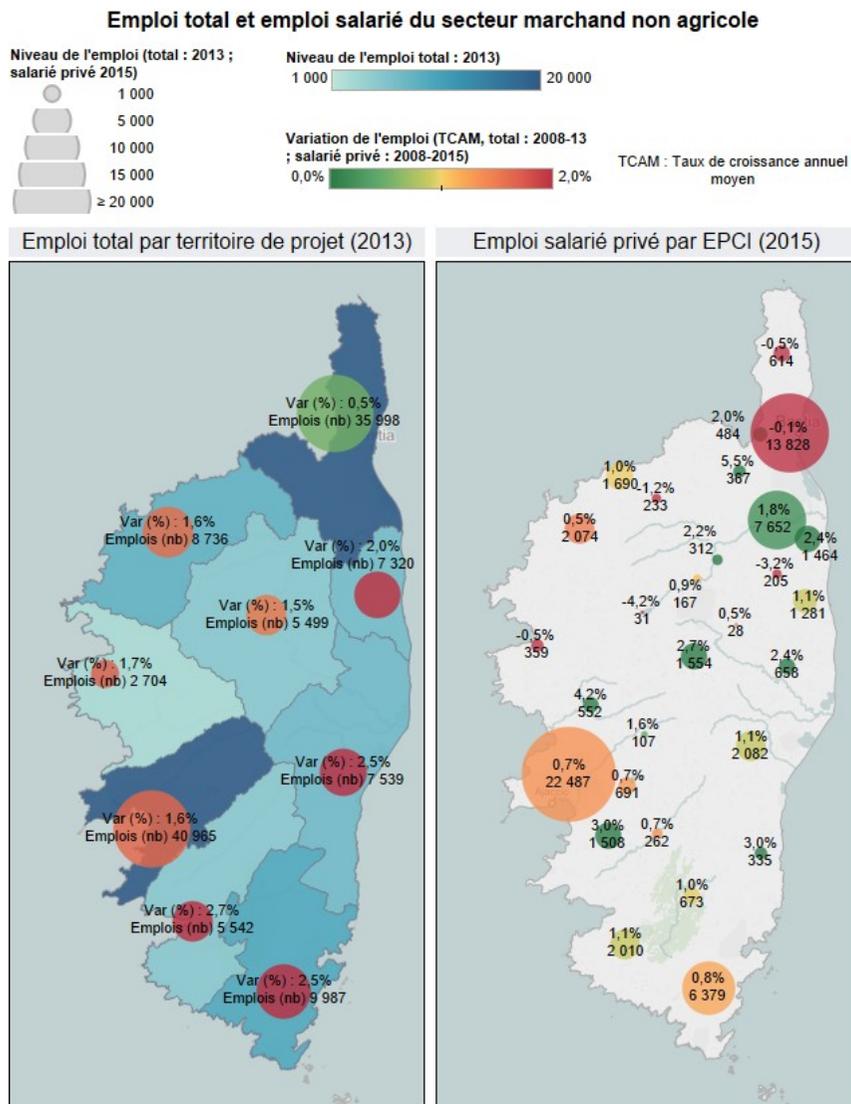


Répartition territoriale de l'emploi : forte concentration sur 2 pôles

- L'emploi, à la fois en termes de niveau et de dynamique, est fortement concentré autour des pôles urbains d'Aiacciu et de Bastia :
 - 62 % de l'emploi total en 2013 est localisé sur les pays ajaccien et bastiais ;
 - 68% pour l'emploi salarié privé.
- Les territoires plus ruraux ont aussi connu une progression de l'emploi mais leur faible poids ne permet pas d'en faire des moteurs du marché du travail.
- La concentration de l'emploi est donc bien plus forte sur les agglomération d'Aiacciu et de Bastia que pour la population active. Ceci est particulièrement important pour l'emploi dans le secteur privé non agricole.

Chiffres clefs

- En 2013 62 % de l'emploi total se situe sur le pays ajaccien et le pays bastiais (territoires de projet de la CTC)
- La concentration pour l'emploi salarié privé non agricole atteint 68 % en 2015 sur les deux pays précédents



Sources : Insee - Recensements, Acoos



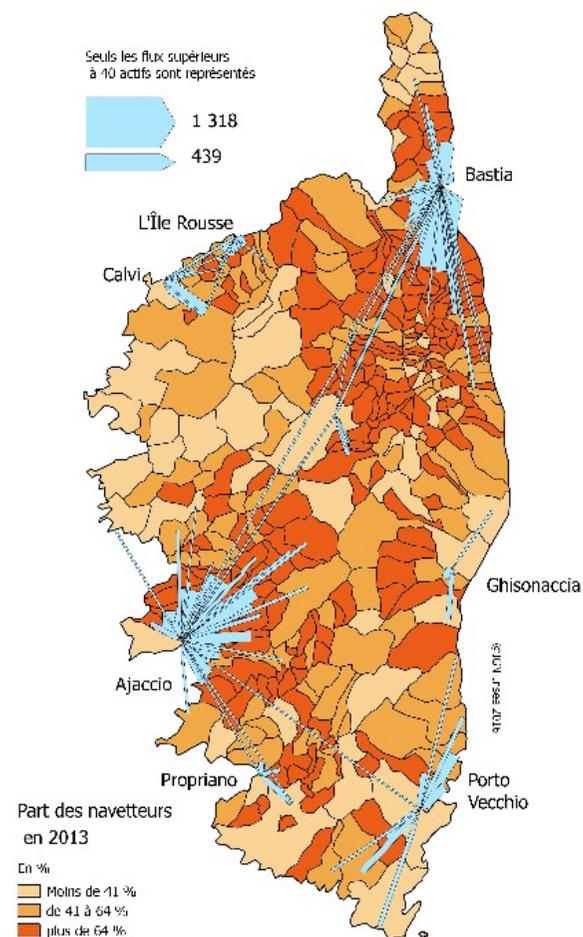
Des mouvements importants de population active sur le territoire

- La concentration de l'emploi et la dispersion plus importante de la population active se traduit par des mouvements entre le domicile et le lieu de travail important.
- 4 actifs ayant un emploi sur 10 sont des navetteurs, c'est-à-dire qu'ils travaillent dans une commune et résident dans une autre commune.
- La mobilité intercommunale est plus élevée autour de Bastia qu'à Ajaccio, l'emploi sur étant polarisé sur la commune cœur pour la région ajaccienne alors qu'il est multipolarisé sur les communes de Bastia, Furiani, Biguglia et Borgo.
- En dehors des deux pôles majeurs, les pôles secondaires de Porti-Vecchio, Calvi/l'Isula et plus marginalement de Corti et Proprià présentent aussi des déplacements de navetteurs significatifs.
- La volonté des ménages d'accéder à la propriété d'une maison individuelle, le prix du foncier, plus abordable en périphérie, la recherche d'une meilleure qualité de vie favorisent un phénomène de périurbanisation. Ces déplacements se font exclusivement (navetteurs) ou très majoritairement (sur une même commune) avec la voiture.

Pour aller plus loin

« Quatre actifs sur dix changent de commune pour aller travailler »
(Insee Corse, Flash, Juin 2016)

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=6&ref_id=24532





Les mouvements des actifs alimentent la précarité énergétique

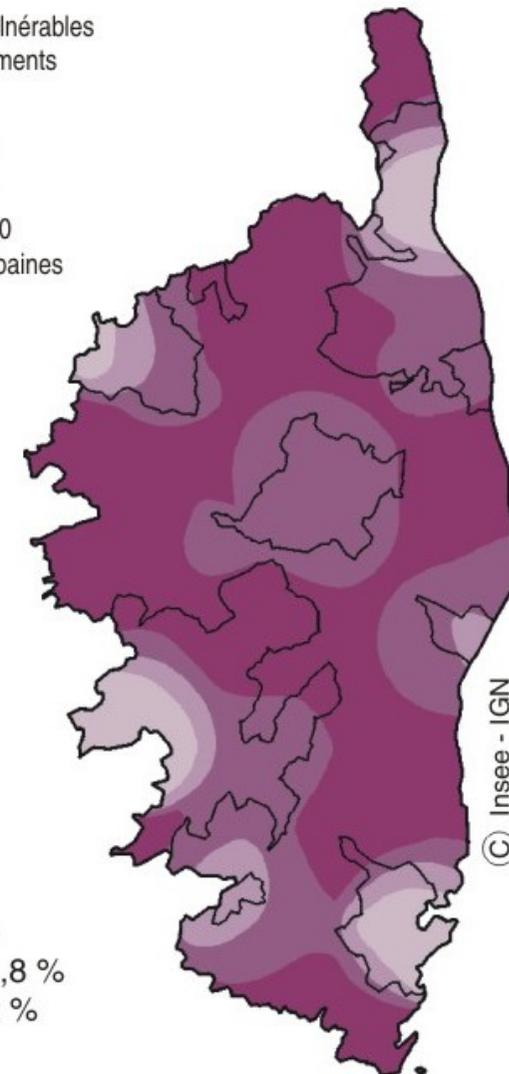
- La moitié des navetteurs effectue plus 19,2 km pour se rendre à leur travail contre 14,6 km sur le plan national. La part importante de la voiture et les distances comparativement plus importantes engendrent une charge importante pour pratiquement tous les foyers.
- En Corse, plus du quart des ménages consacrent au moins un demi-mois de leur revenu annuel pour honorer leur facture de carburant. La Corse est ainsi la région de France où la part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique liée aux déplacements est la plus forte.
- Les ménages des communes rurales et les communes périurbaines sont les principaux concernés.

Pour aller plus loin

« Le carburant pèse fortement dans le budget des ménages corses, contrairement aux dépenses de chauffage » (Insee Corse, Analyse, Avril 2015)

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=6&ref_id=22536

% des ménages vulnérables pour leurs déplacements



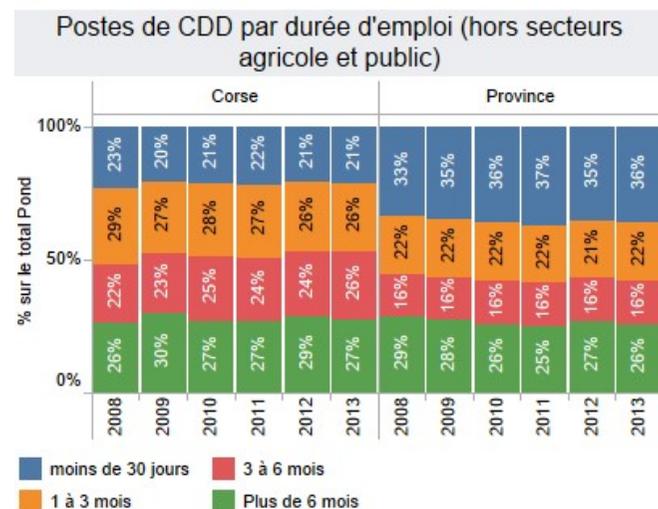
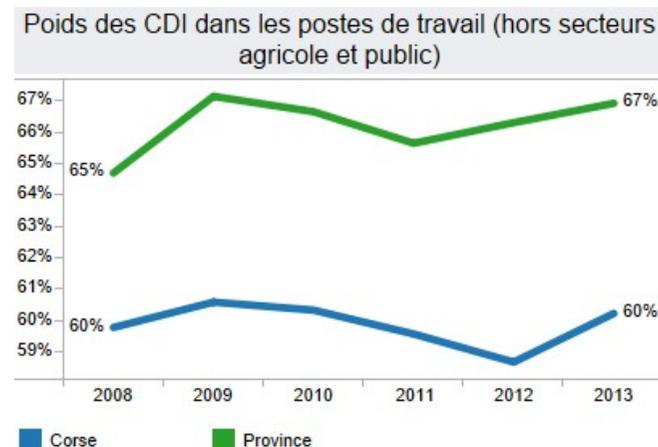
Corse : 28 %
Province : 11,8 %
France : 10,2 %

© Insee - IGN



Un marché du travail fragmenté avec un poids important des CDD

- Sur près de 130 000 des postes de travail enregistrés sur l'ensemble de l'année 2013 (hors secteur agricole et emplois des établissements publics et assimilés), la part des CDI est de 60 % en 2013. L'importance des CDI est stable en moyenne sur la période 2008-2013 mais est inférieure de 7 points à celle observée sur la France de province.
- Ces postes réalisent les trois quarts des heures travaillées en Corse et sont donc la principale source de production de richesse dans l'île dans le secteur privé.
- Près de 4 emplois sur 10 sont des CDD. La répartition par durée du contrat montre un léger recul sur 2008-2013 des CDD courts (de 1 à 3 mois) et des CDD à durée très réduite (emplois ponctuels de moins d'un mois). La part des contrats courts ou ponctuels est moins importante dans les CDD qu'au niveau de la province.
- Les contrats de 3 à 6 mois sont principalement saisonniers et ceux de plus de 6 mois se retrouvent sur l'ensemble du secteur privé.
- Par conséquent, si la part des CDD est donc plus forte comparée aux autres régions de province (principalement du fait de l'importance des emplois liés au tourisme), la précarisation n'a pas progressé en termes de durée du contrat.

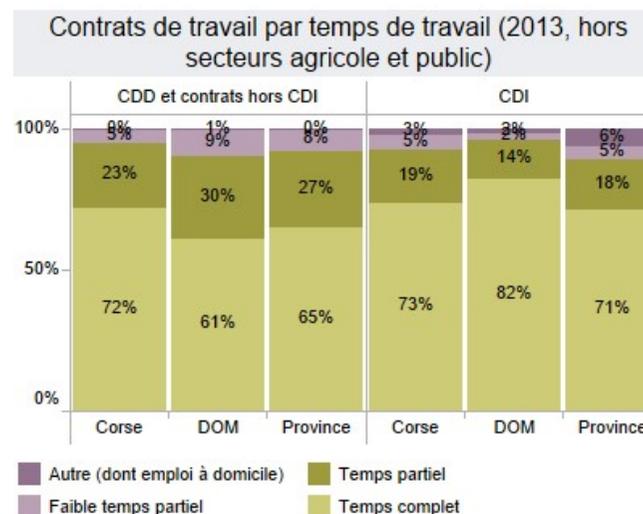
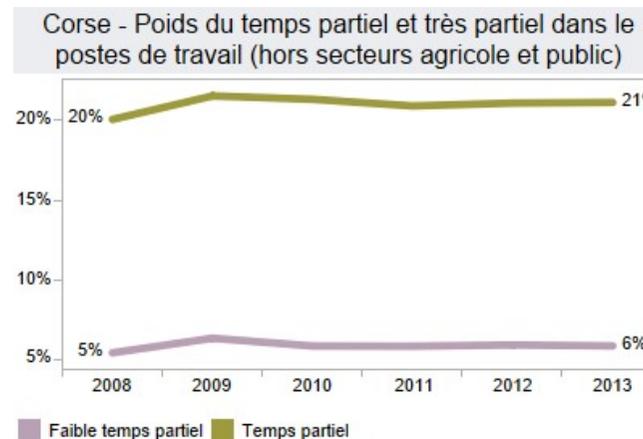


Source : Insee DADS (tous postes, y compris saisonniers et contrast courts)



Le recours au temps partiel touche CDD et CDI

- L'utilisation du temps partiel est important dans l'île :
 - Les postes à temps partiel pèsent 21 % de l'emploi salarié privé en 2013, un niveau proche de la moyenne de province ;
 - Les postes à temps très partiel pèsent 7 % des postes du privé en 2013 ;
 - Le temps partiel se retrouve à la fois dans les CDI et les CDD ;
 - Le recours au temps partiel se retrouve dans l'intégralité des secteurs, de l'industrie aux services à la personne.
- L'importance des contrats courts et du temps partiel réduit de façon importante la force de travail réellement active au cours de l'année en Corse.
- Ainsi, en plus des inactifs et des chômeurs, un potentiel important de croissance est contraint par la fragmentation de l'emploi (contrats courts et très courts) et par l'importance du temps partiel, notamment très partiel, lorsqu'il est imposé.



Source : Insee DADS (tous postes, y compris saisonniers et contrast courts)



La saisonnalité du marché du travail s'est accentuée

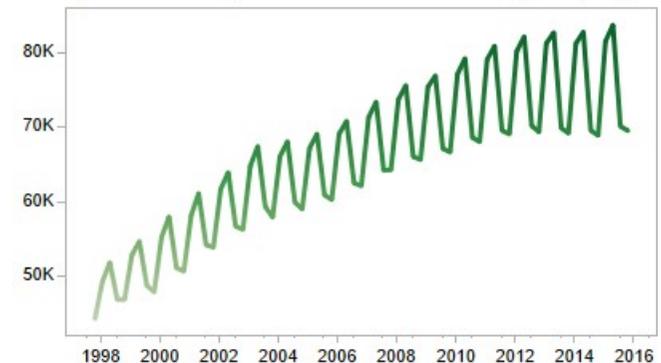
- La saisonnalité du marché du travail se retrouve à la fois dans les chiffres de l'emploi et ceux du chômage (cf. ci-contre).
- Elle s'est renforcée depuis le milieu des années 2000, la variation de l'emploi entre le point bas (premier trimestre) et le point haut (3e trimestre) emplois saisonniers comptabilise à travers les données de l'Acosse passant de 13 à 19 % entre 2000 et 2015.
- Cette saisonnalité liée à l'activité touristique présente les caractéristiques suivantes :
 - L'embauche se fait très majoritairement au mois d'avril ;
 - Les contrats sont majoritairement courts, seuls 31 % des contrats faisant plus de 6 mois en 2013 ;
 - Des contrats très majoritairement à temps plein (70 % des emplois saisonniers) ;
 - Il s'agit principalement d'employés (61,4 % des postes de saisonniers en 2013) et plus marginalement de cadres (3,7 % des postes saisonniers).

Pour aller plus loin

« 18 200 emplois salariés liés au tourisme en Corse » (Insee Corse, Quant'île, Avril 2013)

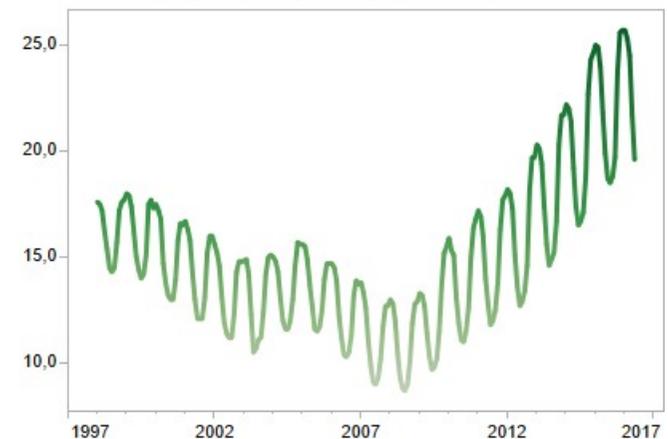
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/corse/themes/etudes/quantile/quantile25/quantile25.pdf

Emplois salariés privés en fin de trimestre (ncvs, nb)



Source : Acosse

Demandeurs d'emploi (cat ABS, nb)



Source : Dares



Les saisonniers sont majoritairement des résidents sauf pour les cadres

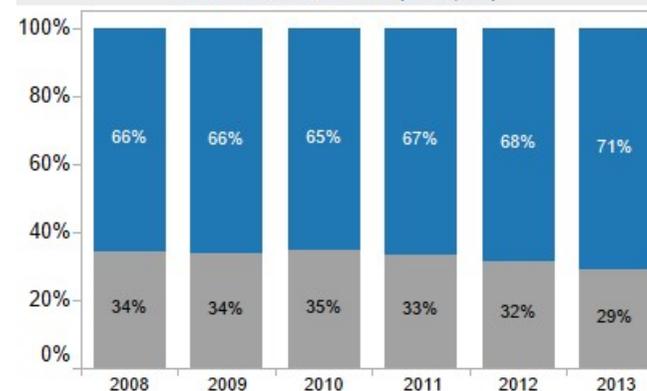
- La part des travailleurs résidents dans les emplois saisonniers est majoritaire, avec 71 % du total en 2013. Elle progresse sur les dernières années.
- Toutefois, le personnel qualifié est difficile à recruter sur l'île. Ainsi, pour les emplois des cadres, la part des personnes venant du continent dépassent la moitié et est en progression rapide sur les dernières années. Pour les emplois intermédiaires (employés et techniciens très qualifiés), cette proportion atteint les deux tiers.
- Ainsi, la progression de l'importance de l'emploi résident dans les postes de saisonniers est surtout liée aux postes d'employés et d'ouvriers. Les emplois à niveau élevé de qualification ont en revanche enregistré une hausse de l'emploi non résident.

Pour aller plus loin

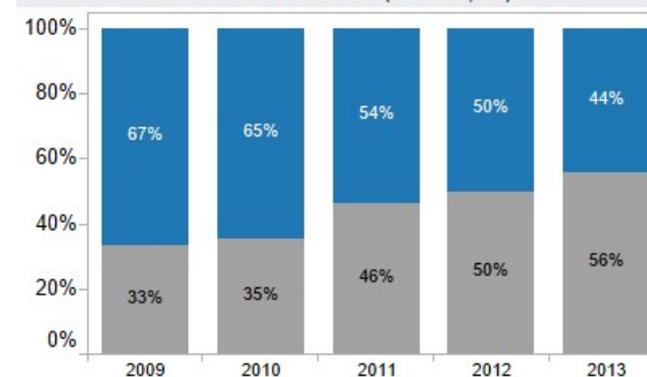
« 18 200 emplois salariés liés au tourisme en Corse » (Insee Corse, Quant'île, Avril 2013)

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/corse/themes/etudes/quantile/quantile25/quantile25.pdf

Poids des travailleurs non résidents dans les postes de travail saisonniers (total, %)



Poids des travailleurs non résidents dans les postes de travail saisonniers (cadres, %)



Région de résidence
■ Corse
■ Autre

Source : Insee DADS (estimation des emplois saisonniers)



La part des emplois à qualifications supérieures est faible dans le privé

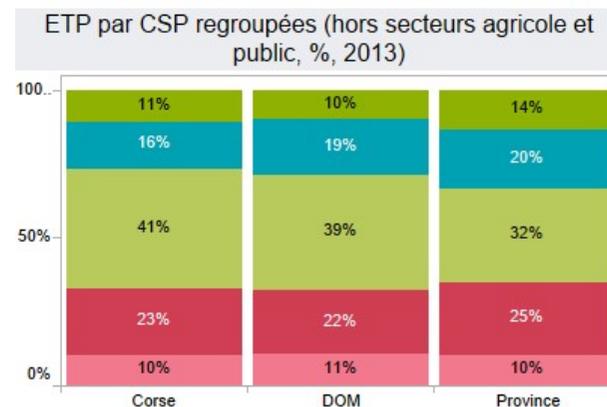
- La Corse est la région la plus faible en termes d'importance des emplois de cadres en proportion des l'ensemble des postes de travail.
- Cette structure se retrouve quelque soit le type de secteurs ou de filière, mis à part dans les fonctions non marchandes (administration, santé et éducation).
- En termes de dynamique, l'ensemble des CSP ont progressé sur la période couverte par l'Insee (2009-2013). Les CSP les plus dynamique ont été les classes qualifiées, plus particulièrement les techniciens et professions intermédiaires. A l'opposé, les ouvriers non qualifiés ont connu une évolution stagnation, que ce soit en équivalente temps plein (ETP : +1 % entre 2009 et 2013) ou en postes de travail (0 %).
- Le marché du travail voit donc progressivement les emplois qualifiés prendre plus de poids, notamment pour les emplois de techniciens. Ceci illustre les mutations en cours en termes de qualifications au sein des secteurs « traditionnels », qui nécessitent des niveaux d'expertise de plus en plus importants.

Pour aller plus loin

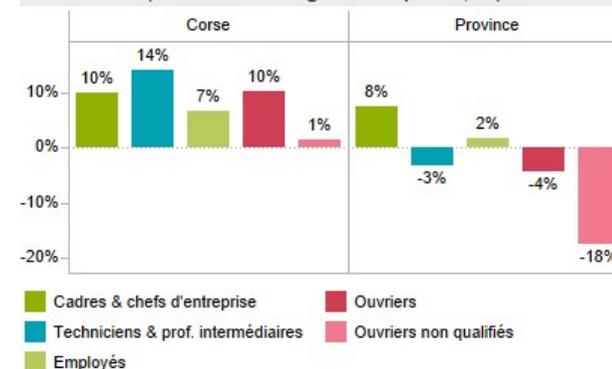
«Adéquation emploi-niveau de diplôme - Une situation dans la moyenne de province » (Insee Corse, Analyse, janvier 2016)

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=6&ref_id=23878

Répartition des ETP par catégories socio-pro



Evolution des ETP entre 2009 et 2013 par CSP regroupées (hors secteurs agricole et public, %)



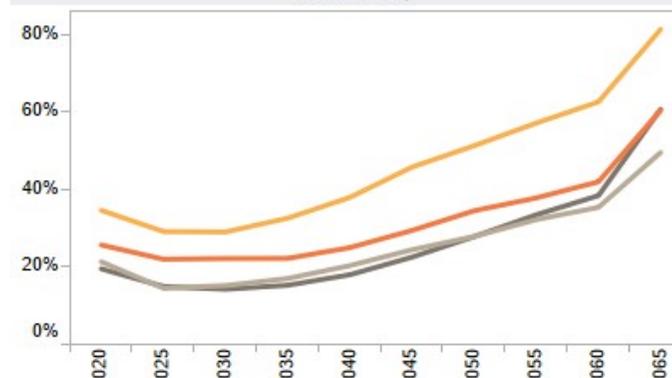
Source : Insee DADS (tous postes, y compris saisonniers et contrats courts)



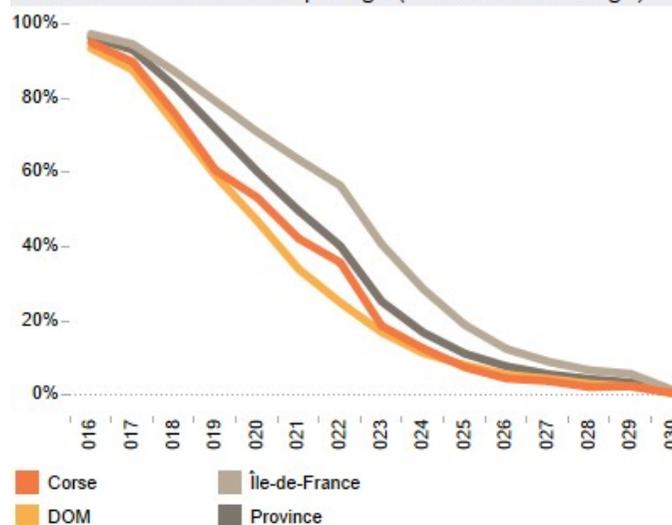
Un niveau de diplôme et un taux de scolarisation dans le supérieur bas

- La Corse présente une population active moins formée que la moyenne de France métropolitaine :
 - Sur l'ensemble des 15-64 ans, la part des actifs sans aucun diplôme ou un diplôme inférieur au CAP (BEPC ou certificat d'étude) est nettement plus élevés dans toutes les grandes classes d'âge ;
 - L'écart reste important pour les actifs les plus jeunes. Pour les 20-24 ans la part des actifs sans diplôme est de 26 en 2013 (moyenne française : 20%) et de 22 (contre 15 % sur les France métropolitaine) pour les 25-29 ans ;
 - L'écart s'est réduit entre 2008 et 2013 mais reste très significatif pour les classes d'âge jeunes.
- Le niveau de scolarisation pour les 15-29 ans reste nettement en dessous de la moyenne de France métropolitaine. Ce retard s'est même accentué entre 2008 et 2013.
- Cette structure de qualification n'est plus adaptée aux évolution de l'emploi en Corse. Ainsi, les emplois s'ouvriers non qualifiés ont stagné, alors que les postes d'ouvriers qualifiés progressaient de 10 % entre 2009 et 2013 (en ETP).

Population sans diplôme qualifiant par tranche d'âge (2013, % du total)



Taux de scolarisation par âge (% de la classe d'âge)



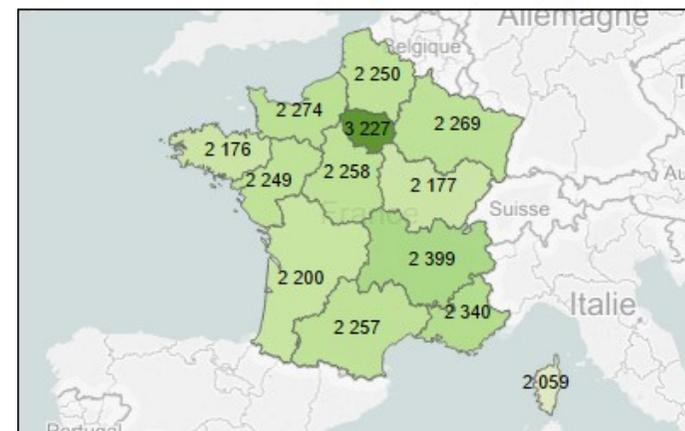
Sources : Insee Recensements



Un rémunération moyenne inférieure... mais pas partout

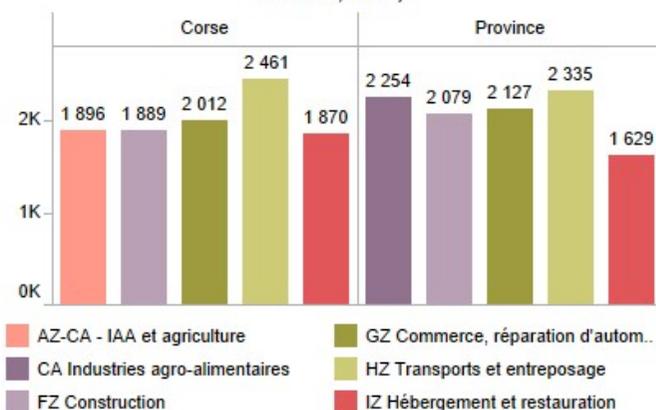
- Le niveau de rémunération des salariés du privé a progressé de façon soutenue sur les deux dernières décennies mais reste inférieur de près de 500 euros brut par mois à la moyenne de France métropolitaine et de 250 euros brut par mois à la moyenne de province.
- Les écarts les plus sensibles sont observés dans les activités liées à la construction et dans l'industrie (cf. graphique).
- Dans les services les écarts avec la province sont faibles, voire les rémunérations moyennes sont plus élevées notamment dans le secteur de l'hôtellerie-restauration et des transports.

Salaire mensuel moyen par tête (2015, €, brut)



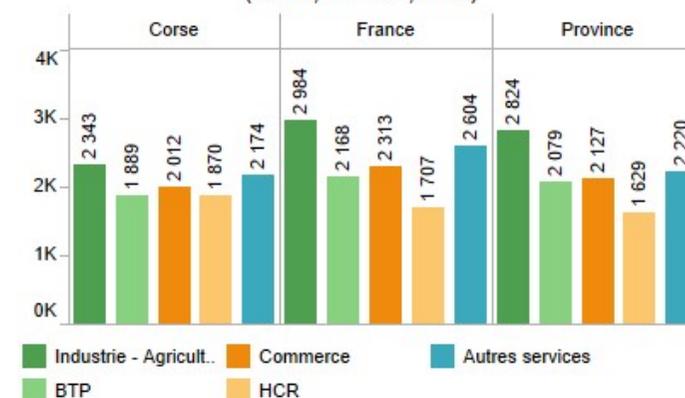
Source : Acoess

Salaire mensuel moyen par tête par secteurs (2015, €/mois, brut)



Source : Acoess

Salaire mensuel moyen par tête par grands secteurs (2015, €/mois, brut)



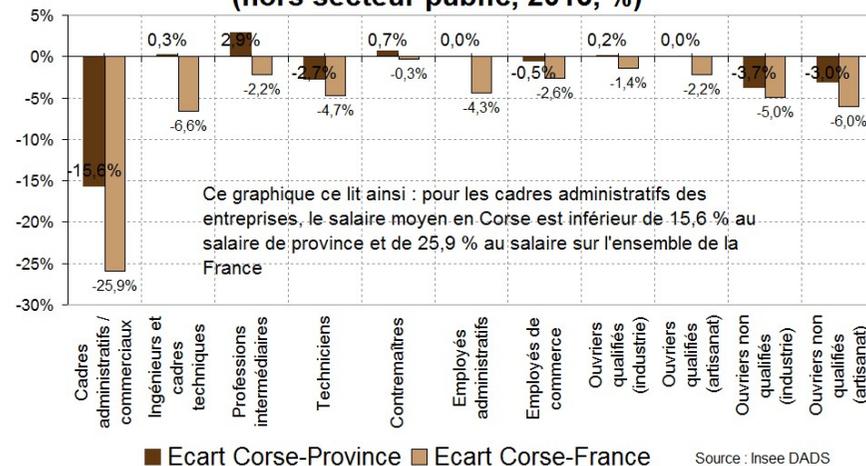
Source : Acoess



La structure des emplois influe fortement sur celle des salaires

- La distribution des salaires par CSP (cf. ci-contre) montre que le retard en termes de rémunération moyenne par rapport aux régions de province s'explique principalement par :
 - des salaires très nettement plus faibles pour les cadres, hors cadres techniques et scientifiques ;
 - un écart défavorable pour les ouvrier non qualifiés ;
 - en revanche, les professions intermédiaires et les employés ont des niveaux de salaires proches de ceux pratiqués en province.
- En conclusion, l'écart de rémunération de la Corse est donc principalement liée à sa structure économique et à sa structure de qualification plus qu'à une différence en termes de politique salariale des entreprises.

**Ecart de salaire entre la Corse et le continent
(hors secteur public, 2013, %)**

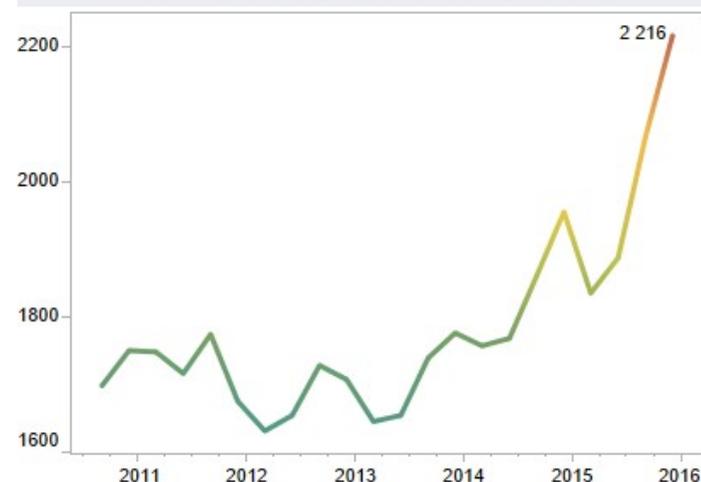




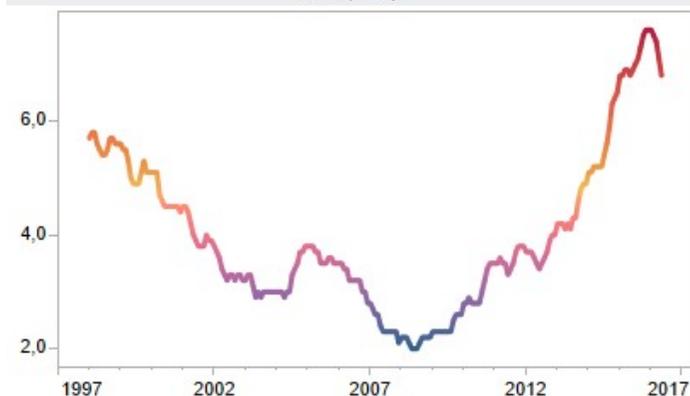
Difficulté d'insertion et précarité ont augmenté depuis 2010

- La population active en Corse a donc plusieurs a été confrontée à :
 - Un perte de dynamisme des créations d'emploi, avec une stagnation pour les moins qualifiés ;
 - Une saisonnalité accentuée
 - Un recours aux emplois courts ou très courts certes inchangés en tendance mais plus important que sur le Continent ;
 - Une importance du temps partie et très partiel qui fragmente l'emploi et les revenus associés.
- Ceci s'est traduit par une hausse de la précarité qui se retrouve dans l'augmentation des allocataires du RSA activité (+27 % entre fin 2010 et fin 2015) et des chômeurs de longue durée (+245 % entre fin 2008 et fin 2015).
- De plus, comme le montre les taux d'activité plus faible en Corse, une partie de la population en âge de travailler n'est pas insérée dans le marché du travail. Notamment, les allocataires du RSA socle (sans aucune activité) sont près de 5 400 fin 2015, en hausse de 15 % depuis début 2010 (total du RSA : 8 600 personnes).
- La hausse de la précarisation est donc observée à la fois pour les actifs (contrats courts à temps très partiel, RSA activité et chômeurs de longue durée) ou les inactifs (RSA socle).

Corse - Nombre d'allocataires du RSA activité



Demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an, cat ABc, nb)



Sources : CNAF, DARES



L'insertion des jeunes reste préoccupante

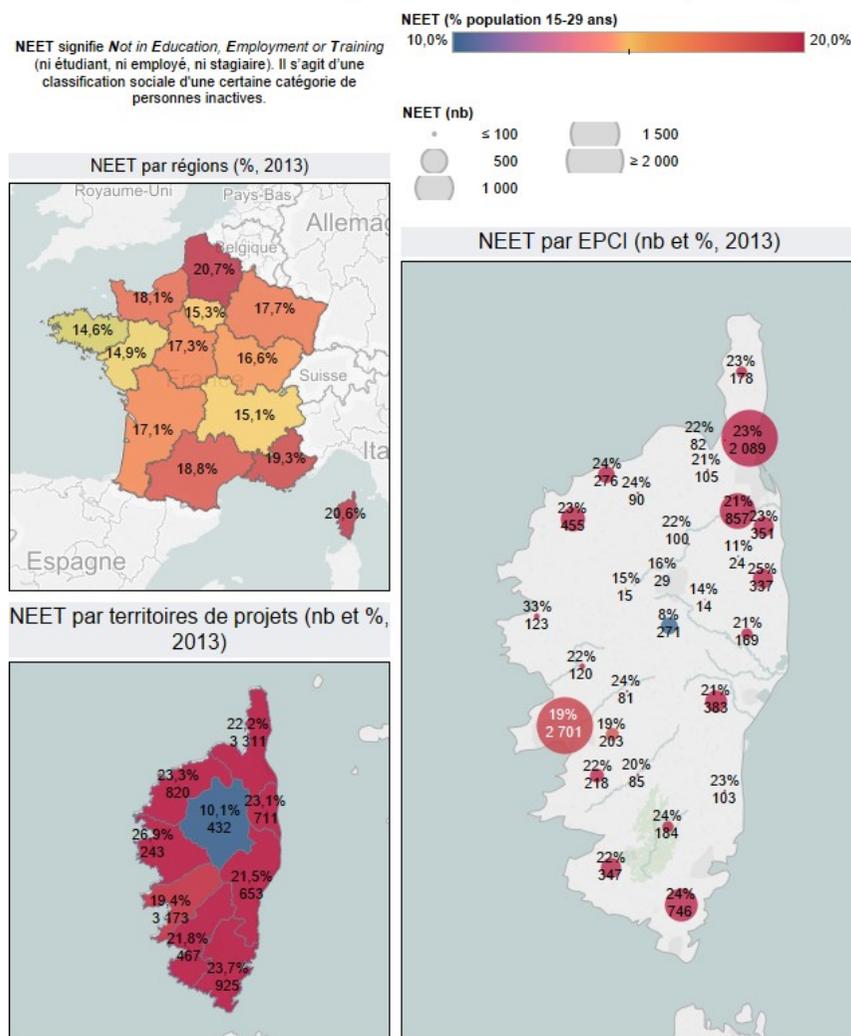
- L'insertion sur le marché du travail en Corse présente une problématique particulière pour les moins de 30 ans, à savoir un taux important de jeunes sans activité et du système éducatif (études, formation ou apprentissage) dans l'île.
- Le taux atteint à 20,6 % en 2013 de la classe d'âge des 15-29 ans (17 % au niveau France continentale) et est en augmentation.
- La saisonnalité de l'économie influence forte cette statistique mais elle montre une intégration dans l'emploi des jeunes qui est globalement mauvaise.
- Les difficultés sont plus marquées pour les jeunes femmes :
 - la part des NEET y atteint 21 % contre 16 % en France métropolitaine ;
 - alors que l'écart est faible sur la France métropolitaine, l'insertion dans la vie active est plus problématique que pour les hommes, le taux de NEET étant pour les femmes de 29 % entre 20 et 24 ans et de 25 % entre 25 et 29 ans, soit de 2 à 3 points de plus que pour les hommes.

Pour aller plus loin

« Meilleure scolarité mais insertion professionnelle plus difficile pour les filles » (Insee Corse, Flash, mars 2015)

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=6&ref_id=22632

Jeunes inactifs ou sans emploi et hors du système éducatif (15-29 ans)

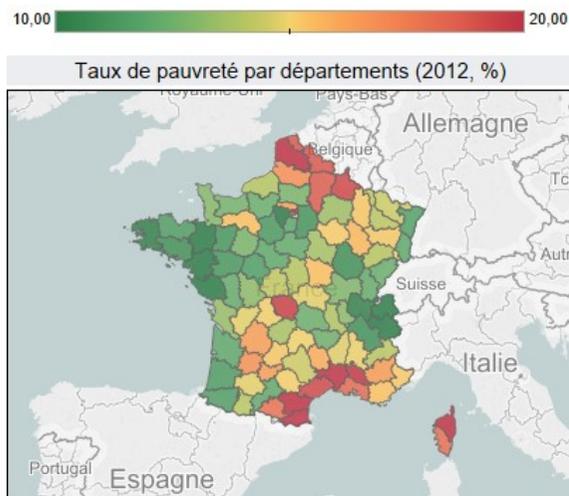
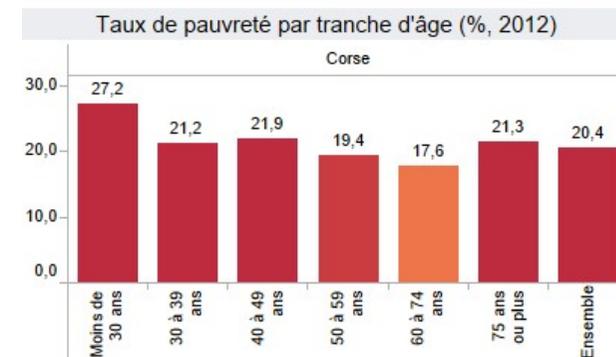
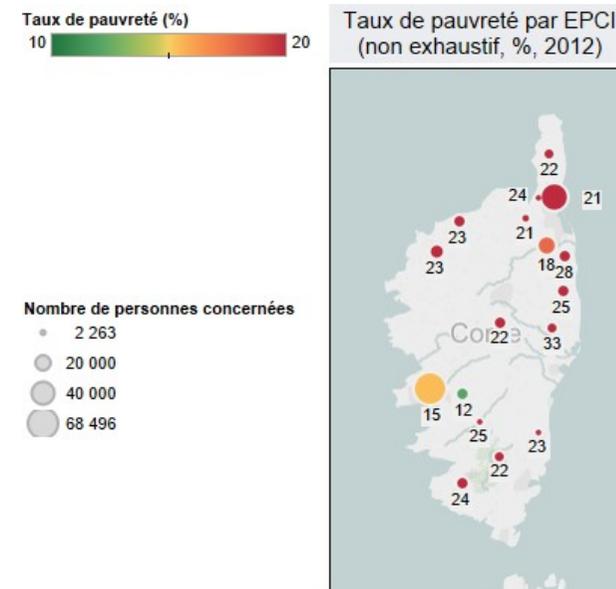


Sources : Insee - Recensements, Acoss



En conséquence, une pauvreté au sein de la population élevée

- La précarité importante et la structure défavorable des salaires pour les ouvriers non qualifiés sont au cœur de persistance de la pauvreté tout au long de la vie.
- Ainsi, la Corse se distingue des autres régions par un taux de pauvreté qui se maintient à un niveau très élevé pour les classes d'âge active.
- Ceci se répercute ensuite dans la pauvreté des retraités, les cotisations basses engendrant des retraites faibles.



Pour aller plus loin

« Panorama de la précarité et de la pauvreté en Corse » (DRJSCS, Insee Corse, GIP Corse Compétences, ORS, juillet 2015)

http://www.corse-competences.fr/Panorama-de-la-precarite-et-de-la-pauvrete-en-Corse_a4036.html

« Un faible niveau de vie et des revenus dispersés » (Insee Corse, Flash, juin 2015)

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=6&ref_id=22717

« En Corse, les quartiers de la politique de la ville concentrent moins qu'ailleurs la pauvreté » (Insee Corse, Flash, mai 2016)

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=6&ref_id=24160



Égalité homme/femme au sein de la population active

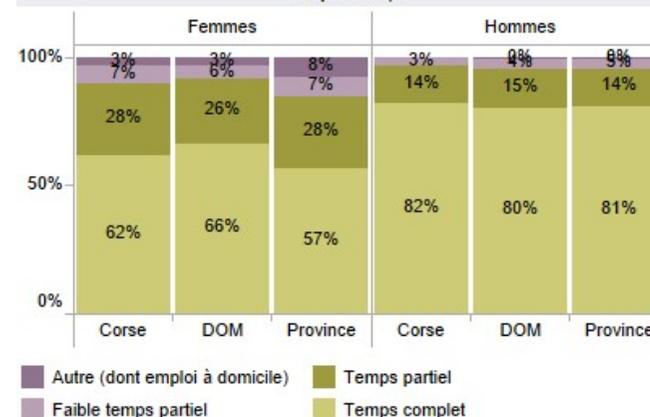
- Outre le fait que les femmes ont plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail, elles ont aussi des conditions d'emploi moins favorables.
- Elles sont davantage à temps partiel et plus souvent en contrat à durée déterminée. Chez les 15-24 ans, les écarts entre sexe sont moins marqués que chez les plus âgés.
- L'emploi féminin est polarisé dans les activités tertiaires, sur un éventail de métiers beaucoup plus restreint que celui des hommes.
- Les salariées bénéficient toutefois de meilleures conditions d'emploi que sur le continent : moins souvent à temps partiel qu'en moyenne, davantage en CDI et des inégalités salariales moins marquées.
- Enfin, la Corse est la seule région française où le chômage des femmes dépasse celui des hommes. Les demandeuses d'emploi sont davantage concernées par le chômage de longue durée, leur insertion professionnelle étant d'autant plus difficile qu'elles se positionnent sur des métiers où la demande est supérieure à l'offre.

Pour aller plus loin

«Les Femmes sur le marché du travail insulaire » (Insee Corse, Analyse, mars 2016)

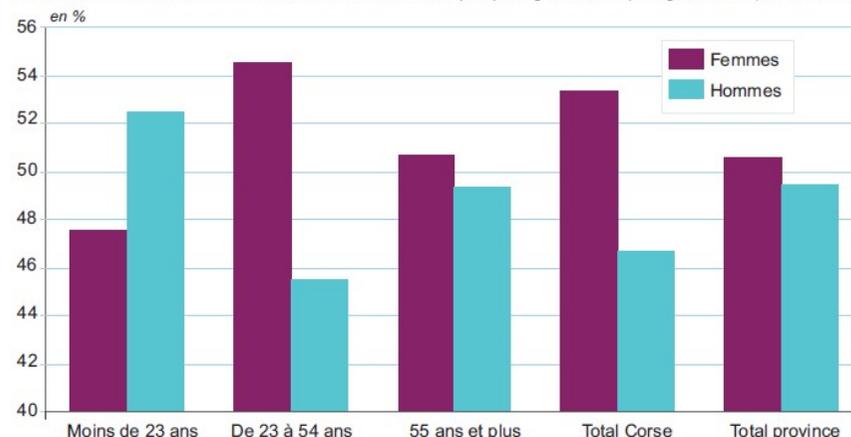
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=6&ref_id=23956

Temps de travail par sexe (2013, hors secteurs agricole et public)



Source : Insee DADS (tous postes, y compris saisonniers et contrats courts)

Part des femmes et des hommes dans la demande d'emploi par âge fin 2015 (catégories ABC, données cvs)



Source : Direccte Corse - Pôle emploi



Le vieillissement pèse et pèsera sur la population active et l'emploi

- Sur les 15 prochaines années, les générations du baby-boom partiront à la retraite. Par rapport au début de la fin de la décennie 2000, 32 000 actifs auront définitivement quitté le marché du travail corse d'ici à 2020.
- Les départs seront massifs dans la fonction publique. L'agriculture sera particulièrement touchée en perdant plus d'un tiers de ses effectifs. L'impact sera moindre dans des secteurs jeunes comme la construction et le commerce.
- Le vieillissement va donc avoir des conséquences importantes en termes de renouvellement de la main d'œuvre, sur les entreprises (reprise-transmission dans les TPE), sur le temps de travail moyen (augmentation du temps partiel), mais aussi en termes d'adaptation des postes de travail (sécurité, santé).

Pour aller plus loin

« Corse : 32 000 départs à la retraite à l'horizon 2020 » (Insee Corse, Quant'île, novembre 2011)

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=6&ref_id=18018

Pyramide des âges (actifs ayant un emploi, 15-64 ans)



Principaux secteurs confrontés au vieillissement de leurs emplois (2013)

Libellé A64	Part des salariés entre 45 et 54 ans (%)	Part des salariés de plus de 55 ans (%)	Emplois
Administration publique	26%	18%	19 561
Santé humaine	26%	20%	9 458
Enseignement	25%	17%	7 863
Action sociale	27%	17%	7 021
Agriculture	28%	28%	3 536
Juridique & comptabilité	23%	19%	2 267
Transports terrestres	24%	22%	2 210
Associations	24%	18%	2 180



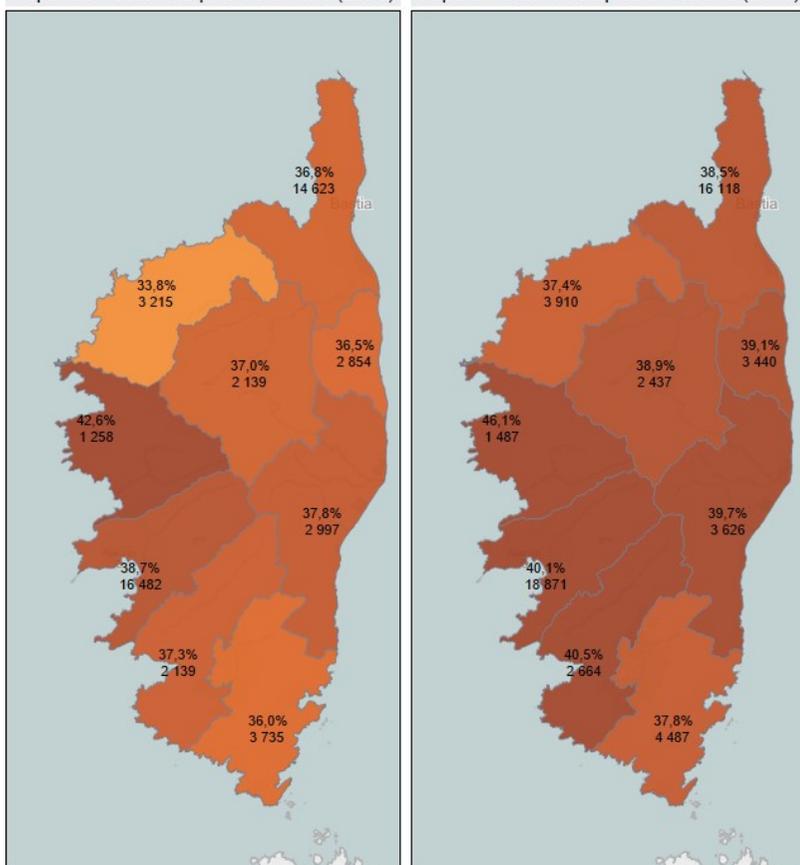
Le vieillissement pèse et pèsera sur la population active et l'emploi

Population active entre 45 et 64 ans par territoires de projet



Population active de plus de 45 ans (2008)

Population active de plus de 45 ans (2013)



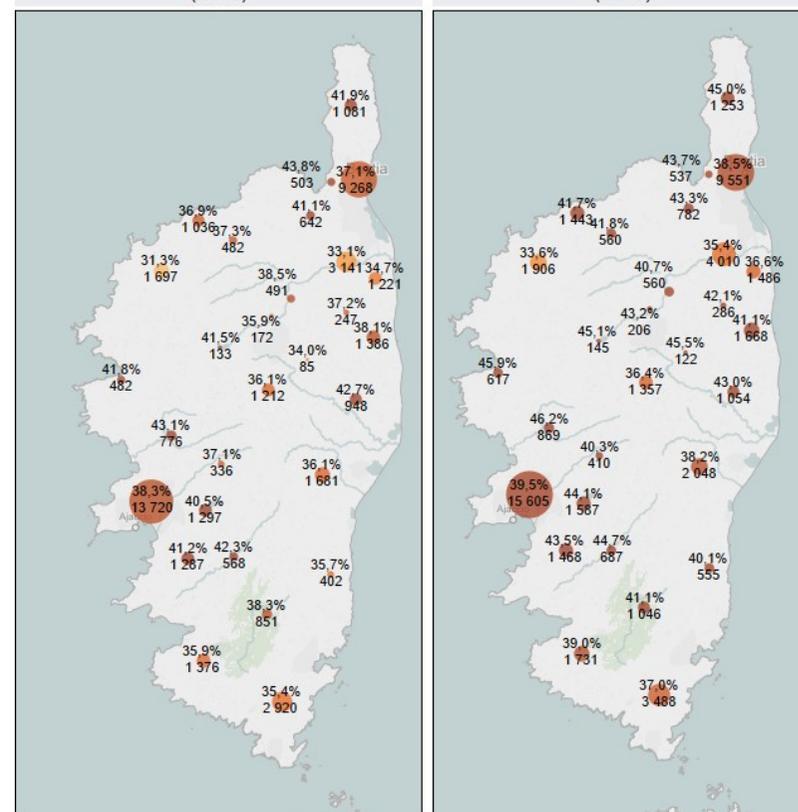
Sources : Insee - Recensements, Acoss

Population active entre 45 et 64 ans par EPCI



EPCI - Population active de + de 45 ans (2008)

EPCI - Population active de + de 45 ans (2013)



Sources : Insee - Recensements, Acoss



Une croissance de la population active soutenue par le solde migratoire

- La progression de la population active est liée à la fois à la progression du taux d'activité et à l'apport de main d'œuvre extérieur.
- Comme le note l'Insee, les migrations résidentielles jouent un rôle important dans le relatif maintien de la part de la population en âge de travailler. Sans les apports extérieurs (notamment le retour des jeunes ayant effectués leurs études sur le continent et les actifs ayant déjà eu un début de carrière), la population en âge de travailler aurait diminué de 2 700 individus entre 2006 et 2011.
- En projection, d'ici à 2030, la Corse devrait traverser une période de croissance soutenue, le nombre de personnes actives progressant de +0,5 % par an en moyenne (+10,2 % au final entre 2010 et 2030).
- Pour l'Insee, malgré une hausse en tendance du taux d'activité, seul le maintien d'un flux migratoire important permettra de compenser le vieillissement de la population en âge de travailler.

Pour aller plus loin

« La population augmente principalement grâce à l'arrivée de jeunes ménages » (Insee Corse, Analyse, janvier 2015)

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=6&ref_id=22043

« Un faible niveau de vie et des revenus dispersés » (Insee Corse, Flash, juin 2015)

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=6&ref_id=23111

Décomposition de l'évolution de la population active entre 2010 et 2030 selon ses facteurs (scénario central)

Région	Population active en 2010 ⁽¹⁾ (en milliers)	Population active en 2030 (en milliers)	Taux de croissance annuel moyen (en %)	Contribution des taux d'activité (en %) ⁽²⁾	Contribution des migrations résidentielles (en %)	Contribution du vieillissement de la population résidente (en %)
Île-de-France	6 048	6 412	0,29	0,31	0,07	-0,09
Champagne-Ardenne	621	588	-0,27	0,36	-0,30	-0,35
Picardie	893	905	0,07	0,35	-0,10	-0,19
Haute-Normandie	853	859	0,03	0,34	-0,11	-0,21
Centre	1 184	1 215	0,13	0,35	0,16	-0,39
Basse-Normandie	666	661	-0,03	0,36	-0,08	-0,34
Bourgogne	747	740	-0,05	0,38	0,10	-0,56
Nord - Pas-de-Calais	1 793	1 802	0,03	0,34	-0,33	-0,01
Lorraine	1 096	1 074	-0,10	0,36	-0,03	-0,47
Alsace	912	936	0,13	0,33	0,21	-0,43
Franche-Comté	550	562	0,11	0,33	0,06	-0,29
Pays de la Loire	1 669	1 855	0,53	0,32	0,41	-0,18
Bretagne	1 446	1 599	0,50	0,35	0,50	-0,34
Poitou-Charentes	797	846	0,30	0,38	0,50	-0,59
Aquitaine	1 484	1 653	0,54	0,40	0,76	-0,61
Midi-Pyrénées	1 346	1 551	0,71	0,38	0,90	-0,54
Limousin	329	339	0,15	0,39	0,62	-0,88
Rhône-Alpes	2 966	3 323	0,57	0,34	0,43	-0,19
Auvergne	612	619	0,05	0,37	0,40	-0,73
Languedoc-Roussillon	1 141	1 322	0,74	0,44	0,76	-0,43
Provence - Alpes - Côte d'Azur	2 203	2 398	0,43	0,43	0,44	-0,44
Corse	134	148	0,49	0,51	0,80	-0,83
France métropolitaine	29 489	31 408	0,32	0,35	0,25	-0,30

(1) chiffre provisoire résultant d'une projection à partir de 2007.

(2) le mode de calcul de cet effet, par cumul d'effets annuels, ainsi que les arrondis peuvent légèrement entacher l'additivité des trois facteurs.

Lecture : en Île-de-France, selon le scénario central, la population active augmenterait de 0,29 % par an entre 2010 et 2030. Toutes choses égales par ailleurs, la seule hausse des taux d'activité entrainerait une hausse de 0,31 % par an, tandis que les migrations résidentielles et le vieillissement de la population résidente contribueraient à cette évolution pour 0,07 % et -0,09 % par an.

Source : Insee, Omphale, projections de population active 2010-2030.